

NOUVEAUX TERRAINS DE PICKLEBALL
PARC VAL-DES-MONTS

Bonne nouvelle pour les adeptes de pickleball!
Six nouveaux terrains ont été aménagés sur la patinoire du Parc Val-des-Monts.
Venez y jouer en grand nombre!

Plages horaires réservées pour le Club de Pickleball des Laurentides :

Lundi : 19 h à 22 h
Mercredi : 19 h à 22 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30



Osons un territoire inspirant

Le plan directeur de mobilité durable et active de Prévost



PARTICIPEZ À LA DÉMARCHE CONSULTATIVE!

Démarche participative : Discussion et réflexion sur le Plan d'urbanisme durable et la révision des règlements d'urbanisme (Grand public)

La Ville de Prévost vous convie à la présentation du Plan d'urbanisme durable préliminaire et d'ateliers sous forme participative virtuelle qui se tiendra le **mercredi 22 juin**. Le groupe ciblé Grand Public se regroupera de **19 h à 20 h 30** sur la plateforme Zoom.

Cette démarche participative s'inscrit dans la continuité du Plan directeur de mobilité durable, et en préparation du Plan d'urbanisme durable et de la révision complète des règlements d'urbanisme.

Rencontre de présentation du Plan d'urbanisme durable préliminaire suivi d'une séance de participation sur les moyens d'action. Suite à la présentation de la version préliminaire du Plan d'urbanisme durable, les participants seront regroupés en table de discussion pour échanger sur les stratégies proposées et les moyens d'action à prioriser.

Cette activité se fait en continuité avec la démarche consultative qui a été tenue tout au long de l'année 2021 sur la mobilité durable.

Inscription et information : ville.prevast.qc.ca/territoire

INSCRIPTIONS AUX SPORTS DE GLACE

AHFL - ASSOCIATION DU HOCKEY FÉMININ DES LAURENTIDES

Inscriptions du 15 juin au 15 août 2022
(tarif réduit pour inscriptions AVANT le 31 juillet)
En ligne au ahflaurentides.com

FHMSJ - FÉDÉRATION DES CLUBS DE HOCKEY MINEURS DE ST-JÉRÔME

Inscriptions et informations au fhmstjerome.com

CPA - CLUB DE PATINAGE DE ST-JÉRÔME

Inscriptions du 4 au 22 juillet
En ligne au patinagestjerome.ca

CPV - CLUB DE PATINAGE DE VITESSE MIRABEL ET ST-JÉRÔME & ÉCOLE DE PATIN LES PINGOUINS

Inscriptions dès le 1^{er} août
En ligne au cpvmsj.ca



 **Sécurité civile et incendie**

FEUX D'AMBIANCE

Le Service incendie désire vous rappeler que, selon le règlement 562 relatif à la sécurité incendie, il est strictement interdit d'allumer des feux, que ce soit pour détruire des branches, des broussailles, des débris de construction, de l'herbe sèche ou toute autre matière combustible.

En revanche, la Ville permet un foyer extérieur ou un feu d'ambiance dans un foyer extérieur, ce qui laisse sous-entendre que des gens sont à proximité du feu et profitent de l'ambiance du moment créée par ce dernier et ce, à la condition que l'installation respecte les critères suivants :

- L'installation doit être située à trois (3) mètres des lignes de propriété et à cinq (5) mètres de tout bâtiment ;
- Les flammes ne doivent pas dépasser un (1) mètre de haut ;
- L'installation doit être construite en pierre, en brique, en blocs de béton ou préfabriquée et avoir une cheminée munie d'un pare-étincelles ;
- La fumée émise ne doit pas importuner les voisins ;
- Seul le bois peut être utilisé comme combustible pour ce type de feu.



INSCRIPTION AUX ALERTES CITOYENNES
avis.ville.prevast.qc.ca

